

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04686

Numéro SIREN : 479 162 117

Nom ou dénomination : SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET DE REALISATIONS
IMMOBILIERES

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/016548

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/016548**
n°de gestion : **2012B04686**
n°SIREN : **479 162 117 RCS Lyon**

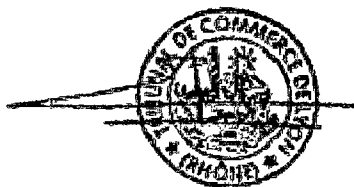
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES - Société par actions simplifiée
82 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

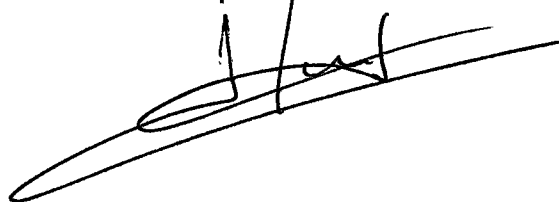
Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5061453

16548

Greffe: Cop. Certifiée Conforme



Comptes annuels

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

SAS SOGERIM

82 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

APE : 4110A -
Siret : 47916211700051

M MAZARS

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
9 rue Madeleine Brès

25000 BESANÇON

Tél : 03.81.53.28.55

Fax : 03.81.53.22.50

Courriel : besancon@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	88 426	23 017	65 409	
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 987		2 987	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	812 802	460 956	351 845	296 156
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	380		380	290
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 095		1 095	3 307
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	906 189	483 973	422 216	300 253
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 644		230 644	400 333
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	11 390
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 411		8 411	2 500
Autres créances	3 497 142		3 497 142	2 037 588
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	559 441		559 441	566 259
Charges constatées d'avance (3)	90 694		90 694	91 204
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 397 721	6 390	4 391 331	3 109 275
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 303 910	490 364	4 813 547	3 409 528
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	578 207	18 067
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 465 412	1 060 140
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 318 619	1 353 207
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	199 175	46 524
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	202 175	49 524
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	241 485	146 049
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 252	704 052
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 026	396 383
Dettes fiscales et sociales	1 473 555	751 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 123
Autres dettes	21 435	
Produits constatés d'avance (1)		337
TOTAL DETTES	2 292 753	2 006 797
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 813 547	3 409 528
(1) Dont à plus d'un an (a)	147 435	84 635
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 145 318	1 922 162
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 440	4 804
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		600
Production vendue (biens)	195 039	553 776
Production vendue (services)	6 772 562	5 308 104
Chiffre d'affaires net	6 967 601	5 862 480
Dont à l'exportation		
Production stockée	-169 690	4 668
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 750	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	44 086	28 404
Autres produits	3 670	1 149
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 847 417	5 896 701
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	23 715	300 382
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 224 919	2 189 857
Impôts, taxes et versements assimilés	116 892	74 663
Salaires et traitements	1 446 467	1 186 977
Charges sociales	602 559	503 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	110 233	84 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 390	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	151 614	
Autres charges	1 325	2 098
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 684 115	4 341 819
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 163 302	1 554 882
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	14 844	23 783
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	8 469	4 550
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 811	11 553
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 759	13 352
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	38 570	24 906
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 796	10 651
Intérêts et charges assimilées (4)	2 465	8 842
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	19 261	19 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 310	5 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 188 986	1 579 504

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 710	9 070
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 710	9 070
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	624	570
Sur opérations en capital	60	70
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 256	22 741
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 939	23 381
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 229	-14 311
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	717 345	505 052
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 902 541	5 954 460
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 437 130	4 894 320
BENEFICE OU PERTE	1 465 412	1 060 140
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 215	11 553
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	453	7 985

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales			x
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun	x		
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite			x
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 813 547 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 465 412 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 2 et 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 214 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 18 689 Euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**Règles et méthodes comptables**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	15 290	78 672	2 049	91 912
Immobilisations corporelles	681 006	162 902	31 106	812 802
Immobilisations financières	3 597	150	2 272	1 475
Total	699 892	241 724	35 427	906 189
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	14 790	10 276	2 049	23 017
Immobilisations corporelles	384 850	107 213	31 106	460 956
Immobilisations financières				
Total	399 639	117 489	33 155	483 973
ACTIF NET	300 253			422 216

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 597 342 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 095		1 095
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 411	8 411	
Autres	3 497 142	3 497 142	
Charges constatées d'avance	90 694	90 694	
Total	3 597 342	3 596 247	1 095

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 411
Autres créances	34 749
Disponibilités	
Total	38 160

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 500,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	500,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000	1 831			9 831
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	41 524	166 579	15 759		192 344
Total	49 524	168 410	15 759		202 175
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		151 614			
Financières		16 796	15 759		
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Notes sur le bilan

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 19 561 euros,
- provision pour responsabilité maîtrise d'oeuvre pour 20 000 euros,
- provision pour autres charges pour 3 000 euros,
- provision sur des programmes immobiliers dont les permis de construire font l'objet de recours pour un montant de 149 783 € (cette provision représente principalement les dépenses engagées).

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 292 753 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 440	2 440		
- à plus de 1 an à l'origine	239 045	91 610	147 435	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 252	1 252		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 026	555 026		
Dettes fiscales et sociales	1 473 555	1 473 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 435	21 435		
Produits constatés d'avance				
Total	2 292 753	2 145 318	147 435	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	175 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 285			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 252			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 889
Emprunts et dettes financières divers	462
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 475
Dettes fiscales et sociales	616 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 435
Total	955 555

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	90 693
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	90 694



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 500 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER.EN COMMUN	14 844	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	14 844	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		8 469
Quote-part des Pertes réalisées en commun		8 469

Autres informations
Engagements financiers
Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
hypothèques	159 289
mandat notarié d'hypothéquer	43 595
promesse d'hypothéquer	755 014
privilège de prêteurs de deniers	2 868
Autres engagements donnés	960 766
Total	960 766
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
garantie de bonne exécution	82 491
garantie financière d'achèvement	842 054
Autres engagements reçus	924 545
Total	924 545
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SAS SOGERIM SAS

ASSEMBLEE GENERALE **du 20 Mars 2018 à 11h00**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 30/09/17 et sur les comptes dudit exercice, et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30/09/2017 quitus de sa gestion au Président.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts qui impose de soumettre chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement (dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges, l'Assemblée prend acte que lesdites dépenses se sont élevées pour l'exercice clos le 30/09/2017 à 10 466 € et ont donné lieu à une imposition de 3 489 €.

DEUXIEME RESOLUTION

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire déclare ne pas avoir statué.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire, donne quitus au commissaire aux comptes de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice 16/17 clos le 30 septembre 2017 qui s'élève à la somme de 1 465 411,58 € comme suit :

- à une distribution de dividendes pour 1 000 000 € soit 2 000 € par action
- au compte de réserve facultatives pour 250 000€
- au compte des autres réserves pour 215 411,58 €

Le dividende est de 2 000€ par action, sachant qu'un prélèvement forfaitaire unique de 30% (incluant le prélèvement libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,80% ainsi que les prélèvements sociaux au taux de 17,20%) serait précompté par la Société lors du versement des dividendes distribués aux actionnaires personnes physiques.

Toutefois, les actionnaires personnes physiques pourraient opter expressément pour l'application des prélèvements sociaux au taux de 17,20% et l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec la réfaction de 40% prévue par l'article 158 du Code Général des Impôts, étant observé qu'en fonction du revenu fiscal de référence du contribuable bénéficiaire, les dividendes pourraient donner lieu à un prélèvement non libératoire de 12,80% susceptible de s'imputer sur l'Impôt sur le Revenu de l'intéressé et qui serait dû au titre de l'année en cours.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente assemblée générale.

Il est décidé d'affecter la somme de 574 588,42€ en déduction du report à nouveau, au compte autres réserves.

Ce qui porte le compte des autres réserves à 790 000€, et le report à nouveau à 3 618,64€.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

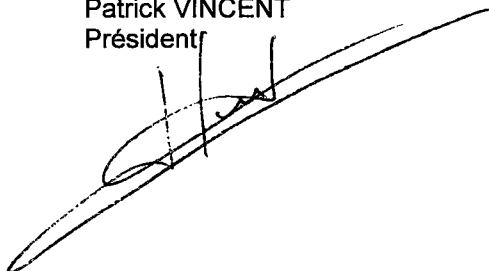
EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL
2013 / 2014	1 460 000 Euros	2 920 Euros	Abattement de 40%
2014 / 2015	1 050 000 Euros	2 100 Euros	Abattement de 40%
2015 / 2016	500 000 Euros	1 000 Euros	Abattement de 40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

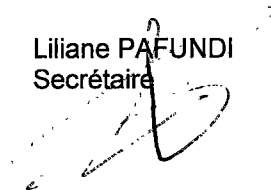
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Patrick VINCENT
Président



Liliane PAFUNDI
Secrétaire



"SOGERIM"

S.A.S. au capital de 250 000 €uros

**Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON**

- : -

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Exercice clos le 30.09.2017

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 €uros
Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
- : -
R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-:-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

-:-:-

Exercice du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 Euros
Siège social : 82, Avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON
-:-
R.C.S. : LYON 479 162 117

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-

Exercice du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société «**SOGERIM**» relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes assurés de la valeur d'inventaire retenue du poste "Autres créances" ainsi que de sa réciprocité dans les sociétés du groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES APPELE A STATUER SUR LES COMPTES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Président.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT
DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dijon
Le 5 Mars 2018

Le Commissaire-aux-Comptes,
S.A.S LDS AUDIT


Didier CUCHE

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	88 426	23 017	65 409	
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 987		2 987	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	812 802	460 956	351 845	296 156
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	380		380	290
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 095		1 095	3 307
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	906 189	483 973	422 216	300 253
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 644		230 644	400 333
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	11 390
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 411		8 411	2 500
Autres créances	3 497 142		3 497 142	2 037 588
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	559 441		559 441	566 259
Charges constatées d'avance (3)	90 694		90 694	91 204
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 397 721	6 390	4 391 331	3 109 275
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 303 910	490 364	4 813 547	3 409 528
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	578 207	18 067
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 465 412	1 060 140
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 318 619	1 353 207
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	199 175	46 524
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	202 175	49 524
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	241 485	146 049
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 252	704 052
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 026	396 383
Dettes fiscales et sociales	1 473 555	751 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 123
Autres dettes	21 435	
Produits constatés d'avance (1)		337
TOTAL DETTES	2 292 753	2 006 797
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 813 547	3 409 528
(1) Dont à plus d'un an (a)	147 435	84 635
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 145 318	1 922 162
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 440	4 804
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		600
Production vendue (biens)	195 039	553 776
Production vendue (services)	6 772 562	5 308 104
Chiffre d'affaires net	6 967 601	5 862 480
Dont à l'exportation		
Production stockée	-169 690	4 668
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 750	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	44 086	28 404
Autres produits	3 670	1 149
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 847 417	5 896 701
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	23 715	300 382
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 224 919	2 189 857
Impôts, taxes et versements assimilés	116 892	74 663
Salaires et traitements	1 446 467	1 186 977
Charges sociales	602 559	503 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	110 233	84 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 390	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	151 614	
Autres charges	1 325	2 098
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 684 115	4 341 819
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 163 302	1 554 882
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	14 844	23 783
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	8 469	4 550
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 811	11 553
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 759	13 352
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	38 570	24 906
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 796	10 651
Intérêts et charges assimilées (4)	2 465	8 842
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	19 261	19 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 310	5 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 188 986	1 579 504

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 710	9 070
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 710	9 070
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	624	570
Sur opérations en capital	60	70
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 256	22 741
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 939	23 381
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 229	-14 311
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	717 345	505 052
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 902 541	5 954 460
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 437 130	4 894 320
BENEFICE OU PERTE	1 465 412	1 060 140
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 215	11 553
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	453	7 985

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 813 547 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 465 412 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 2 et 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 214 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 18 689 Euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés d0 au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	15 290	78 672	2 049	91 912
Immobilisations corporelles	681 006	162 902	31 106	812 802
Immobilisations financières	3 597	150	2 272	1 475
Total	699 892	241 724	35 427	906 189
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	14 790	10 276	2 049	23 017
Immobilisations corporelles	384 850	107 213	31 106	460 956
Immobilisations financières				
Total	399 639	117 489	33 155	483 973
ACTIF NET	300 253			422 216

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 597 342 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 095		1 095
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 411	8 411	
Autres	3 497 142	3 497 142	
Charges constatées d'avance	90 694	90 694	
Total	3 597 342	3 596 247	1 095

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 411
Autres créances	34 749
Disponibilités	
Total	38 160

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 500,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	500,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000	1 831			9 831
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	41 524	166 579	15 759		192 344
Total	49 524	168 410	15 759		202 175
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		151 614			
Financières		16 796	15 759		
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Notes sur le bilan

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 19 561 euros,
- provision pour responsabilité maîtrise d'œuvre pour 20 000 euros,
- provision pour autres charges pour 3 000 euros,
- provision sur des programmes immobiliers dont les permis de construire font l'objet de recours pour un montant de 149 783 € (cette provision représente principalement les dépenses engagées).

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 292 753 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 440	2 440		
- à plus de 1 an à l'origine	239 045	91 610	147 435	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 252	1 252		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 026	555 026		
Dettes fiscales et sociales	1 473 555	1 473 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 435	21 435		
Produits constatés d'avance				
Total	2 292 753	2 145 318	147 435	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	175 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 285			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 252			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 889
Emprunts et dettes financières divers	462
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 475
Dettes fiscales et sociales	616 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 435
Total	955 555

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	90 693
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	90 694

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 500 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER.EN COMMUN	14 844	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	14 844	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		8 469
Quote-part des Pertes réalisées en commun		8 469

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
hypothèques	159 289
mandat notarié d'hypothéquer	43 595
promesse d'hypothéquer	755 014
privilège de prêteurs de deniers	2 868
Autres engagements donnés	960 766
Total	960 766
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
garantie de bonne exécution	82 491
garantie financière d'achèvement	842 054
Autres engagements reçus	924 545
Total	924 545
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.